

## Les délais dans votre centre sont trop longs?



En raison de la COVID-19, votre centre de dépistage désigné (CDD) vous offre un rendez-vous en dehors du délai habituel? Vous pouvez passer vos examens dans un autre CDD, car les délais sont variables d'un centre à l'autre.

Délais recommandés par le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) :

- Mammographie de dépistage : 6 semaines
- Investigation: 28 jours

Tous les CDD de la région sont accrédités par le PQDCS et rencontrent l'ensemble des normes de qualité. De plus, vos images de vos mammographies antérieures sont disponibles aux CDD de la région avec votre autorisation; vous n'avez pas d'autre démarche à faire.